



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 25/02/2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Élection municipale complémentaire partielle du MOUTIER D'AHUN

Les dimanches 15 et 22 mai 2022

À la suite des démissions de cinq conseillers au sein du conseil municipal de MOUTIER D'AHUN entre le 17 et le 19 février 2022, l'organisation d'une élection municipale partielle complémentaire s'impose afin de compléter le conseil municipal.

Cinq sièges sont à pourvoir.

La Préfète de la Creuse a fixé par arrêté du 23 février 2022, la convocation des électrices et des électeurs de cette commune.

Le 1<sup>er</sup> tour a été fixé au dimanche 15 mai 2022 et l'éventuel second tour aura lieu le dimanche 22 mai 2022.

Le dépôt des candidatures est à réaliser à la préfecture le lundi 25 et le mardi 26 avril 2022.

### Contact presse

#### Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

**Maryse ROBERT**

Tél. : 05.55.51.58.10

Courriel. : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr)



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse